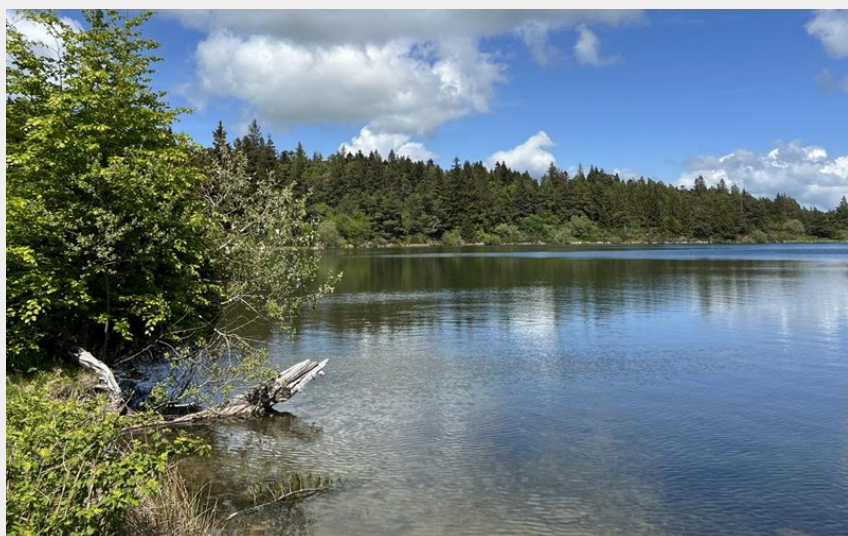


De Laschamps à Servières (Etape 2 des Chemins de traverse dans les Volcans d'Auvergne)

Monts Dômes



Lac Servières (Parc des Volcans d'Auvergne)



Au départ de Laschamps, cette étape vous mènera au sud de la Chaîne des Puys avec comme récompense à l'arrivée, le lac Servières, magnifique maar volcanique perché à 1 202 mètres d'altitude.

Ce tronçon au départ de Laschamps vous fera découvrir le sud de la Chaîne des Puys en empruntant des sentiers boisés sur le GR®4-441 vers les puys de Mercoeur, Lassolas et La Vache. Vous rejoindrez ensuite la Maison du Parc des Volcans d'Auvergne à Montlosier. Actuellement en travaux, ce site vous proposera une toute nouvelle muséographie en 2028. Les

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 8 h 15

Longueur : 24.7 km

Dénivelé positif : 592 m

Difficulté : Moyen

Type : Traversée

plus courageux pourront monter au sommet du puy de Vichatel, deuxième cratère le plus profond de la Chaîne des Puys après le Pariou. Il vous faudra ensuite descendre vers La Garandie, puis direction le magnifique lac Servières, en passant par Pessade au milieu des arbres à 1200 mètres d'altitude. La Chaîne des Puys se termine pour laisser place aux Monts Dore aux allures plus alpines.

Itinéraire

Départ : Laschamps

Arrivée : Servières

Communes : 1. Saint-Genès-Champanelle

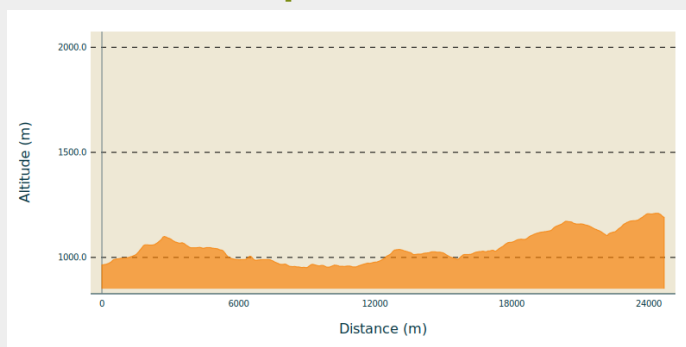
2. Aydat

3. Saulzet-le-Froid

4. Vernines

5. Orcival

Profil altimétrique



Altitude min 951 m Altitude max 1210 m

Pas de balisage spécifique.

This topographic map shows the Chaîne de Nébouzat region. The GR30 (pink line) and GR441 (red line) trails are highlighted. Key locations include St-Bonnet-près-Orcival, Nébouzat, Orcival, Vernines, and Aydat. The map features contour lines, elevation points, and various geographical features like the Col de la Moreno and Puy de Mercœur. A scale bar indicates 1 km.

L'Apollon (B)

La chouette de Tengmalm (D)

L'étang de Montlosier (F)

L'hermine (H)

Toutes les informations pratiques

Recommandations

- Equipez-vous selon la météo à venir et prévoyez 2 litres d'eau par personne et par jour.
- Soyez prudents lors des traversées de routes.
- Merci de votre contribution à la préservation des sites que vous parcourez.

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

APPB de la Narse d'Espinasse

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : accueil@parcdesvolcans.fr

La tourbière de la Narse d'Espinasse, abrite des populations d'espaces végétales rares et protégées. En effet la Ligulaire de Sibérie, le Saule Bicolore, ou encore la Cuivré de la Bistorte, sont des espèces menacées car inféodées aux milieux naturels humides ou tourbeux.

Dans le sud de la Chaîne des Puys, ce type de milieux rares, est important pour le maintien de ces populations qualifiées de relicttes glaciaires. Elles n'ont aucune solution de repli.

Cette protection vise donc à préserver les conditions optimales de vie, de développement dans un milieu naturel préservé favorable à ces espèces. De plus la tourbière est désignée au réseau européen NATURA 2000 au titre de la Directive européenne Faune-Flore-Habitats.

Il vous est demandé de rester sur les sentiers, de respecter les informations fournies sur le terrain (panneaux, gardes) pour éviter le dérangement de la faune et de la flore.

Sur votre route...



Le Pic noir (A)

C'est le plus grand pic d'Europe, on l'identifie facilement à sa couleur noire et sa calotte rouge vif. Son chant est mélodieux et il tambourine avec une cadence élevée de 20 coups par seconde. Il affectionne les grands espaces boisés, idéales pour son alimentation et son mode de nidification. Cette espèce est protégée en France.

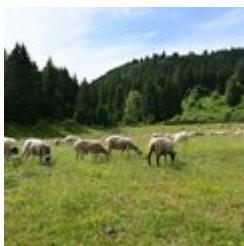
Attribution : PE Dequest



L'Apollon (B)

Ce grand papillon d'une envergure de 35 à 40 mm au corps velu vit en montagne où on l'observe jusqu'à 2 700 mètres d'altitude dans les Alpes. Il est reconnaissable à ses ailes blanches décorées de grandes taches noires circulaires sur l'aile avant et à ses cercles rouges bordés de noir sur l'aile arrière. Il recherche les pentes sèches et rocailleuses des montagnes, les lisières ensoleillées des bois clairs, les pelouses maigres et les éboulis. Sa chenille ne peut se développer que sur des espèces de plantes bien spécifiques (on parle de "plante hôte") : des orpins (Sedum). Il a été régulièrement observé dans la partie Sud de la chaîne des Puys où sa petite population semble se porter assez bien, contrairement au massif des Monts Dore où sa régression est dramatique.

Attribution : P. Gourdain



Le troupeau mobile (C)

Activité essentielle pour le territoire, le pastoralisme sert l'économie locale et permet de maintenir des savoir-faire ancestraux. Conduit par un berger et ses chiens, le troupeau de brebis rava (espèce locale) assure une ouverture des paysages et le maintien de la biodiversité liée à ces espaces. Cette initiative lancée en 2016 par le syndicat mixte du Parc des Volcans permet d'expérimenter une pratique de pâturage basée sur l'activité « temporaire » d'un troupeau qui se déplace en fonction des besoins d'ouverture du paysage.

Attribution : Elisa Réveillaud



La chouette de Tengmalm (D)

Petite chouette de montagne, elle utilise pour sa nidification les trous creusés par les pics noirs dans les troncs, souvent de hêtre. La population de cette espèce étant en déclin, elle bénéficie d'une protection au niveau européen.

Présente sur la Chaîne des Puys entre 800 et 1400 mètres d'altitude, le Syndicat mixte du Parc des Volcans d'Auvergne a lancé en 2016 une enquête participative dont l'objectif est de mieux connaître l'espèce et son habitat pour ainsi mieux la préserver en l'intégrant à la gestion forestière du site.

Attribution : Olivier ROQUETANIERE



Le point de vue de la prairie (E)

Sur votre droite vous apercevrez plusieurs puys que le Comte de Montlosier appelait des « taupinières ». De gauche à droite : le puy de Vichatel, Charmont et Combegrasse.

Au premier plan, la prairie fait partie des parcelles aménagées par le Comte de Montlosier : il avait fait amener plusieurs centaines de tombereaux de terre. Un moment boisée, cette parcelle a subi les dégâts de la tempête de 1999 et a ensuite été remise en herbe par le Syndicat du Parc et louée à un éleveur local.

Attribution : Juliette AMANT



L'étang de Montlosier (F)

Ce lieu est l'œuvre du Comte du même nom ayant vécu à Randanne (rang d'âne) au 18^e siècle. Le paysage actuel du domaine résulte en grande partie de ses prouesses techniques. Après plusieurs années de travaux paysagers, le Comte de Montlosier s'attèle aux travaux hydrauliques. Né du détournement du ruisseau de Randanne (vous vous trouvez à proximité du canal d'arrivée d'eau), l'étang vient butter contre la coulée de lave des puys de la Vache et Lassolas. Cet étang artificiel couvre près d'un hectare, il est fréquenté par la loutre d'Europe, le crapaud commun, la couleuvre à collier et de nombreuses espèces de poissons.

Attribution : Juliette AMANT



La Gentiane jaune (G)

Plante typique des moyennes montagnes, l'histoire de la gentiane remonte à l'Antiquité. L'amertume qui la caractérise lui confère des propriétés médicinales : tonique, apéritive, fébrifuge, stimulante, antidépressive. La récolte de printemps est utilisée à des fins pharmaceutiques après avoir séché tout un été dans un enclos sur l'estive puis dans un local aéré. La récolte d'été et d'automne plus riche en sucre est utilisée fraîche pour la fabrication d'apéritifs. Les rhizomes macèrent pendant un an dans de l'alcool et le jus sert de base à la préparation de la liqueur.

Attribution : Juliette AMANT



L'hermine (H)

Petit mammifère de la famille des mustélidés, elle a un corps mince et allongé, prolongé d'une queue relativement longue qui présente un pinceau de poils noirs. En été, la coloration de son dos est brun-fauve et son ventre est blanc-jaunâtre. En hiver, ces diverses parties deviennent blanches. Elle vit dans les milieux ouverts ou semi-ouverts (prairies, cultures, bocages...) et affectionne les secteurs en partie minéraux et rocheux.

Attribution : Anthony PORTE



Un Espace Naturel Sensible (I)

Lieu à la fois remarquable et fragile, le lac de Servières est labellisé Espace Naturel Sensible depuis 2019. Pour mieux comprendre l'identité de ce site naturel, des actions ont été mises en place comme : une cartographie des habitats, un inventaire des herbiers aquatiques, un plan de gestion élaboré par le Parc des Volcans d'Auvergne ainsi qu'une réglementation pour conserver l'accès à tous.

Au lac de Servières, sont interdits la baignade et le canotage, les feux et le camping. Les chiens doivent être tenus en laisse.